

## COMMUNE DE GENESTON

ASSOCIATION

LOI DU 1ER JUILLET 1901 RELATIVE AU CONTRAT D'ASSOCIATION

### DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2024

#### ASSOCIATIONS SPORTIVES

Ce dossier rempli doit être déposé en Mairie avant le 15 janvier 2024. Il est indispensable pour l'obtention d'une subvention municipale.

**Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite sera traité ultérieurement.**

Veillez cocher la case correspondant à votre situation :

- Première demande  
 Renouvellement d'une demande

#### 1 Renseignements administratifs

**Nom de l'association :**

- Activité :
- Année de création :
- Adresse :
- Etablissement bancaire :
- Affiliation : **OUI**  **NON**  Si affiliation N° :

Dates du début et fin de l'activité pour l'année 2023/2024 :

#### **Composition du Bureau :**

	Président(e)	Secrétaire	Trésorier(e)
Prénom/Nom			
Adresse			
Code Postal/Ville			
Téléphone fixe			
Portable			
Courriel			



**Vos adhérents (cotisation annuelle) :**

<b>Adhérents</b>		Nombre total	Répartition		Montant de la cotisation ou licence en €
			<b>Geneston</b>	<b>Hors commune</b>	
Femmes	- 18 ans				
	+ 18 ans				
Hommes	- 18 ans				
	+ 18 ans				

**Nombre d'équipes :**

- Niveau régional :
- Niveau départemental :

**Intervenants :**

	Nombre	Nombre d'heures hebdomadaires
Intervenant rémunéré		
Intervenant bénévole		

**Formations jeunes :**

	DATES
Arbitrage	
Entraîneur	
Encadrement	
Autres (préciser)	



**Animations communales effectuées en 2023 :**

	Thème	Date	Lieu
Spectacle			
Loto			
Gala			
Soirée			
Tournoi			
Autres			

**Animations communales prévues en 2024 :**

	Thème	Date	Lieu
Spectacle			
Loto			
Gala			
Soirée			



Tournoi			
Autres			

**Utilisation des médias communaux :**

- Bulletin Municipal
- Panneau lumineux
- Banderoles
- Autres (préciser) :

.....

**Frais de déplacement des équipes**

- Kilomètres annuels :
- Dépenses annuelles :

**Frais d'arbitrage**

- Nombre de matchs :
- Dépenses annuelles

**Quels seraient vos besoins pour votre association ? (Local, subvention, matériel, etc...)**

**Relations avec la municipalité :**

***En quoi la municipalité peut vous aider ?***

- Support de communication (panneau lumineux...)
- Autres :



**Votre présence aux 2 réunions des associations en juin et novembre 2023 ainsi qu'au forum des associations sont des critères pour le calcul de la subvention.**

**Avez-vous participé au forum des associations 2023 ?**

**OUI**

**NON**

*Avez-vous des suggestions pour le prochain forum du 31 août 2024 ?*

**Envisagez-vous de participer au forum des associations 2024 ?**

**OUI**

**NON**

**Avez-vous participé à la réunion de juin 2023 ?**

**OUI**

**NON**

**Avez-vous participé à la réunion de novembre 2023 ?**

**OUI**

**NON**

Subvention perçue de la Commune de Geneston en 2023 :

**Pour Les associations : MGBB, ASSL et EPSL :**

Subvention perçue de la Commune de Montbert :

Subvention perçue de la Commune du Bignon :



## 2 Renseignements financiers et bancaires

- Avez-vous eu au cours de l'année un incident financier ayant eu des conséquences sérieuses sur les finances de votre association ?

(Exemple : échec d'une fête, pertes exceptionnelles...)

- NON  OUI préciser nature :

- Afin de bénéficier d'une subvention, merci de motiver votre demande :

- Votre association connaît-elle des difficultés ? si oui est-elle en attente d'un accompagnement ?

- Pièce à joindre **obligatoirement** :
  - RIB
  - Attestation d'assurance responsabilité civile
  - Votre bilan financier
  - Votre bilan prévisionnel



Merci d'avoir répondu à ce questionnaire. Ce document est très important car il servira de support pour toute relation avec votre commune, pour les éventuelles subventions et aides diverses.

Fait à

Le

Nom, Fonction et Signature de la personne chargée du dossier :

